

Image not found or type unknown



Bail commercial ouverture sandwicherie

Par **jul21**, le **14/03/2014** à **10:24**

Bonjour, rnDans l'impasse, j'espère trouver qq réponses à mes questions.rnJe suis sur le projet d'ouvrir une sandwicherie(chaud ou froid) et le local que j'ai sélectionné (reprise de bail) est à destination d'activités de prestation de service, négoce, et vente de marchandises. Il est précisé également que le preneur peut adjoindre des activités connexes ou complémentaires.rnMa question : est-ce que l'activité de sandwicherie est possible avec ce genre de bail?rnJe remercie d'avance TT ceux qui pourront m'éclairer sur ce sujet.rnBonne journée